

Sommaire n° 1622 du 06.09.2019

1 Déclaration

[Quand communiquer les comptes étrangers des 'associations' au PCC ?](#)

3 Procédure

[Taxation subsidiaire : un dégrèvement après réclamation peut être annulé](#)

6 Réglementation anti-blanchiment

[Registre 'UBO' : quid des 'filiales' des sociétés cotées en bourse ?](#)

7 TVA

[Exigibilité de la TVA : les nouvelles règles pour notaires, architectes, etc.](#)

EN BREF

12 Jurisprudence

Impôts sur les revenus

- [Art. 49 CIR 92 - Frais exposés après la cessation de l'activité professionnelle - Gand, 8 janvier 2019](#)
- [Art. 205ter CIR 92 - Déduction pour capital à risque et comptabilité irrégulière - Gand, 18 décembre 2018](#)
- [Art. 376 CIR 92 - Moment de la réalisation, rectification des comptes annuels et dégrèvement d'office - Gand, 8 janvier 2019](#)

Impôts locaux

- [Principe d'égalité - Taxe d'environnement communale et principe d'égalité - Trib. Bruges, 22 octobre 2018](#)

14 Circulaires

- [Tax shelter oeuvres audiovisuelles/oeuvres scéniques. Déclaration à l'I.Soc. pour l'ex. d'imp. 2019](#)
- [Taxe d'affichage](#)

14 Divers

- [Divers - Détachement d'agents fiscaux auprès de la police fédérale : modifications](#)
- [Région flamande - Limitation des droits 'GDPR' lors d'une enquête fiscale 'en préparation' : délai](#)

15 Au Moniteur

- [du 27 août au 2 septembre 2019](#)

15 Indice

- [août 2019](#)

16 [Revue de presse](#)